

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 189 Prince William St Rm 405 189, rue Prince William, pièce 405 Saint-John, NB E2L 2B9 Bid Fax: (506) 636-4376

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Toutes questions doivent être soumise par écrit à l'agente de contrat, Janine Donovan: Courriel - janine.donovan@tpsgc.gc.ca

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Saint John, NB (STJ) 189 Prince William St., Rm 405 189, rue Prince William, Pc 405 St. John, NB E2L 2B9

Title - Sujet Services de transition carrière				
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
51019-176003/A		004		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
51019-176003		2017-10-13		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$STJ-002-4185				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME				
STJ-7-40063 (002)				
at - à 02:00 PM		Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT		
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur		
Donovan (STJ), Janine E.		stj002		
Telephone No N° de téléphone	FAX	No N° de FAX		
(506) 636-5347 ()		(506) 636-4376		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig	n on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à sig	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	tères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation 51019-176003/A Client Ref. No. - N° de réf. du client 51019-176003

Amd. No. - N° de la modif. 004 File No. - N° du dossier STJ-7-40063

Buyer ID - Id de l'acheteur $stj002\\ \text{CCC No./N}^{\circ}\text{ CCC - FMS No./N}^{\circ}\text{ VME}$

Modification No 004 à l'invitation à soumission

Cette invitation à soumissionner est par la prête modifiée afin de fournir les questions et réponses suivantes :

Q1: La demande de propositions (DP) exige que les services soient fournis à toutes les provinces et à tous les territoires du Canada. Certains de ces services pourraient bénéficier d'une meilleure prestation en se servant de services Internet performants, fiables, à large bande. De telles capacités ne sont pas toujours garanties lorsqu'on effectue des activités dans les hautes altitudes canadiennes, en se servant des sources disponibles relativement aux connexions à des FAI commerciaux.

ACC exige-t-il que les soumissionnaires ajoutent à leurs propositions techniques et financières des dispositions précises pour s'assurer qu'il y ait des capacités à large bande, ou pouvons-nous supposer que le gouvernement du Canada fournira un tel accès, en vertu des dispositions de Services partagés Canada (SPC)?

R1: Le GC ne fournira pas de services à large bande.

On ne s'attend pas à ce que le service Internet soit offert dans les endroits où il est difficile de l'obtenir. Si le client est dans un secteur où des services Internet sont disponibles, on peut alors s'attendre à ce que l'entrepreneur fournisse des services par l'entremise d'Internet. Si l'on ne peut accéder aux services Internet, d'autres moyens doivent alors être offerts (p. ex., par téléphone, par courrier ou par télécopieur).

- Q2 : Pouvez-vous clarifier l'inclusion par le Canada de 4.1.1.2 phase I : Soumission financière dans le cadre de sa DP? Habituellement, les examens des soumissions financières sont menés après que les soumissions techniques eurent été évaluées et jugées conformes.
- R2: Pour ce qui est des DP auxquelles la politique sur le processus de conformité des soumissions par étapes est intégrée, la soumission financière est évaluée en vue d'intégralité peu de temps après la clôture des soumissions. La phase I ne constitue pas une évaluation complète de la soumission financière.
- Q3: Pour éviter la perception de partialité, le Canada pourrait-il envisager de modifier son processus 4.1.1.1 de conformité des soumissions par étapes afin de repousser les examens des soumissions financières jusqu'après l'évaluation et l'examen des soumissions techniques?
- R3: Non, le Canada ne modifiera pas son processus de conformité des soumissions par étapes. Le processus a été examiné et approuvé pour utilisation en vue d'approvisionnements particuliers. L'examen par le Canada à la phase I se limitera à déterminer si des renseignements requis en vertu de la soumission financière sont manquants. Il ne s'agit pas d'une évaluation pour le moment, mais simplement d'un examen afin de s'assurer qu'aucun renseignement financier requis n'est manquant. L'évaluation financière est réalisée à la fin du processus d'évaluation.

Q4 : À la section 3.1 de la page 7 de 49 de la DP, on exige que les soumissions soient

À la section 3.1 de la page 7 de 49 de la DP, on exige que les soumissions soient présentées en trois sections distinctes et on indique le nombre de copies pour chacune. À la section 3.1.4 de la page 9 de 49 de la DP, on suggère une quatrième section, intitulée « Renseignements supplémentaires », et on cible certains renseignements liés à la sécurité qui doivent être transmis dans cette section.

La section IV doit-elle être présentée de façon distincte et, le cas échéant, combien de copies sont requises?

Est-ce à la section IV que nous devrions indiquer d'autres réponses non liées à la soumission technique, comme la lettre liée à la preuve d'assurance (page 18 de 49, section 6.3)?

R4: La section IV devrait être présentée de façon distincte. Une (1) seule copie est requise.

Les réponses non liées à la soumission technique devraient figurer à la section III : Attestations.

ET

Cette modification est émise afin de :

- (1) Référence Partie 3 Instructions pour la Préparation des Soumissions SUPPRIMER l'annexe « X »; et INSÉRER l'annexe « E »
- (2) Référence Partie 4 Procédures d'Évaluation et Méthode de Sélection, paragraphe 4.1.2

 AJOUTER Les critères d'évaluation technique obligatoires et critères d'évaluation techniques cotés sont inclus dans l'annexe « C ». Le Processus de conformité des soumissions en phases s'appliquera à tous les exigences techniques obligatoires.
- (3) Référence Partie 4 Procédures d'Évaluation et Méthode de Sélection SUPPRIMER 4.1.2 Évaluation financière; et INSÉRER 4.1.3 Évaluation financière
- (4) Référence Partie 7 Clauses du contrat subséquent, paragraphe 7.4.2 **SUPPRIMER** L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus un période supplémentaire d'une année chacune, selon les mêmes conditions.; et

INSÉRER L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus une période supplémentaire d'une année, selon les mêmes conditions.

(5) Référence Partie 7 - Clauses du contrat subséquent, paragraphe 7.8.1

SUPPRIMER b) une copie du document de sortie et de tout autre document tel qu'il est spécifié au contrat et d) une copie du rapport mensuel sur l'avancement des travaux

Solicitation No. - N $^\circ$ de l'invitation 51019-176003/A Client Ref. No. - N $^\circ$ de réf. du client 51019-176003

Amd. No. - N° de la modif. 004 File No. - N° du dossier STJ-7-40063

Buyer ID - Id de l'acheteur $stj002 \\ \text{CCC No./N}^{\circ} \text{ CCC - FMS No./N}^{\circ} \text{ VME}$

- (6) Référence Partie 7 Clauses du contrat subséquent, paragraphe 7.12 SUPPRIMER Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien OU entrepreneur étranger); et INSÉRER Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)
- (7) Référence Annexe « A » Énoncé des travaux, Table des Matières **SUPPRIMER** Annexe G – Critères d'évaluation technique et Annexe H – Mode de paiement
- (8) Référence Annexe « A » Énoncé des travaux, paragraphe 6.5.2.10

 AJOUTER L'entrepreneur peut déterminer les occasions d'offrir des séances de groupe lorsque des clients cherchent à obtenir des services de soutien, de la formation ou des renseignements semblables, et l'entrepreneur doit s'assurer que les clients peuvent bénéficier de conseils en matière d'apprentissage et de carrière dans un environnement de groupe. Ces séances seront comptées comme faisant partie de chaque heure de counseling. Le client doit être d'accord avec cette approche.

Toutes les autres conditions de l'invitation à soumissionner demeurent inchangées.